



**EXPLICATION DES FIGURES**

*Fig. 1.*

Figures originales de Johnston.

*Fig. 2.*

Face dorsale (d'après Lohmann).

*Fig. 3.*

Face Ventrale (d'après Lohmann).

**DIAGNOSE** — Corps divisé en deux parties : le rostre (ou capitulum) et le tronc.  
Longueur totale :  $1 \frac{2}{3}$  à  $1 \frac{1}{3}$ .

Sur la portion basale cylindrique du rostre s'articulent les mandibules (ou chélicères) et les palpes maxillaires. Ventralement elle se prolonge en avant par un hypostome qui, constitué par deux parties symétriques soudées, a la forme d'une gouttière ouverte dorsalement. Dans celle-ci sont placées les mandibules, composées de deux articles, dont le terminal est un crochet unique. Les palpes maxillaires sont placés sur les côtés du rostre et formés de quatre articles dont le terminal finit par une griffe pointue.

Tronc comprimé, allongé, anguleux aux épaules, avec bord frontal, ou épistome, prolongé en une pointe spiniforme. Trois yeux : deux latéraux doubles situés sur les épaules et une tache pigmentaire impaire sur l'épistome.

Tégument renforcé par des plaques chitineuses ornées d'un réseau creusé de fovéoles et séparées par des parties finement striées.

Quatre plaques ventrales : une antérieure, une postérieure ou notogastrique et latéralement, deux plaques oculaires avec double cornée.

Quatre plaques ventrales : d'abord les plaques épimérales ou coxales des pattes de la première et de la deuxième paire, fusionnées en une unique plaque épimérale antérieure ou sternale ; ensuite deux plaques épimérales postérieures, l'une droite, l'autre gauche, communes chacune aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> pattes d'un même côté ; enfin une plaque génito-anale, qui,

recouvrant la partie postérieure de la face ventrale, porte l'orifice génital et le soi-disant anus. Ouverture génitale, en forme de cadre ovale, peu différente dans les deux sexes : entourée, chez le mâle, d'une couronne de soies serrées, tandis qu'il y en a seulement quatre paires chez la femelle, pourvue d'un ovopositor dévaginable au moment de la ponte. Anus terminal formant une saillie conique.

Quatre paires de pattes plus longues que le corps, la première et la deuxième dirigées en avant, la troisième et la quatrième en arrière, composées de six articles : sur le sixième, ou terminal, s'attachent, au moyen d'une seule pièce médiane impaire, deux griffes, courbées en forme de faucille, pourvues, au bord convexe, d'une dent accessoire et, au bord concave, pectinées avec une double rangée de cils. Pattes garnies d'une riche pilosité : en particulier sur le cinquième article de la première patte on trouve ventralement quatre paires de poils, dont l'antérieure est formée par des soies et les trois autres consistent en courts aiguillons à pointe émoussée.

Adultes, généralement d'un brun plus ou moins noirâtre, avec une ligne médiane plus claire (coloration d'ailleurs déterminée par les organes internes); les jeunes et nymphes sont jaunâtres ou d'un rouge plus ou moins vif.

**DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE** — *L'H. Basteri* Johnst. = *spinifer* Lohm. est commun sur les côtes de la Baltique, de la Mer du Nord et de l'Atlantique où il vit dans la zone littorale jusqu'à 46 mètres de profondeur : il ne nage pas, mais marche sur le fond ou grimpe sur les algues rouges ou calcaires.

Dans la Méditerranée, la forme typique est représentée par une variété *affinis* Trt., qui ne diffère que par une taille un peu plus faible et par l'aspect des poils ventraux du cinquième article de la première patte, qui sont plus grêles et se terminent par une longue pointe effilée.

#### BIBLIOGRAPHIE

1836. — G. JOHNSTON, Mag. Nat. Hist., IX, p. 353, fig. 51 a, b (*Acarus Basteri*).  
1889. — H. LOHMANN, Zool. Jahrb. Syst., IV, p. 343, pl. VIII, fig. 101-102 (*Halacarus spinifer*).  
1896. — E. L. TROUSSERT, Bull. Soc. Entom. France, LXV, p. 253 (*H. spinifer* var. *affinis*).  
1901. — H. LOHMANN, Das Tierreich, *Halacaridæ*, p. 292 (*H. Basteri* Johnst. et var. *affinis* Trt.).

MARC ANDRÉ.